

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DÉLIBÉRATIONS DU COMITÉ SYNDICAL
DU SYNDICAT DES ÉNERGIES DES ZONES EST DE L'OISE

| Nombre de membres | | |
|-------------------|----------|---------|
| En exercice | Présents | Votants |
| 27 | 16 | 16 |

| | |
|------------------------------------|-----------------|
| Date de la convocation : | Le 24 mai 2024 |
| Date de publication électronique : | Le 12 juin 2024 |

Séance du 30 mai 2024

L'an deux-mille-vingt-quatre, le trente mai à 18h30, le comité syndical du SEZEO, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Olivier FERREIRA.

Présents : Mesdames FOYART Khristine, TROUVAIN Corinne, Messieurs BOUCHER Patrick, CARVALHO Patrice, CZEPCZYNSKI Jean-Pierre, DENNEL Alain, DESMOULINS Jean-Pierre, FERREIRA Olivier, GAGE Daniel, HAUDRECHY Jean-Pierre, HEDUY Christian, HUCHETTE Grégory, LARONZE Daniel, LEOEUF Jean-Pierre, PEYR Patrick, RUMEAUX Didier.

Absents représentés : LE DROUMAGUET Hervé par BOUCHER Patrick

Absents non représentés : Mesdames DECAMP Annick, MERCIER Sophie, SANTUNE Nadine, Messieurs BARBILLON Philippe, BÉRANGER Didier, FOURDRINIER Éric, TASSIN Jackie, FOURNIER Alain, LEBON Claude, LUISIN Arnaud, MESSIO Denis, MAZIERES Florent, ROUGEAUX Éric

Secrétaire de séance : Corinne TROUVAIN

Objet : Décision budgétaire modificative n°01-2024

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment son article L 1612-11,

Vu le Budget Primitif,

Considérant la nécessité de procéder à des ajustements budgétaires,

Il est proposé d'apporter les modifications budgétaires telles que détaillées en annexe,

Après en avoir délibéré et à l'unanimité, le Comité Syndical

ENTÉRINE la décision budgétaire modificative n°01-2024 comme présentée.

Fait et délibéré les jours, mois et an que susdits.

Le Président,
Olivier FERREIRA